



Fédération
des Centres
socioculturels
du Bas-Rhin

L'état des lieux

des Centres socio-culturels du Bas-Rhin :

éléments d'analyse d'une démarche

partagée d'auto diagnostic



Edito

Cette plaquette est la concrétisation d'une démarche partagée par les Centres socio-culturels, la Fédération des Centres socio-culturels et la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin

Aujourd'hui, la problématique majeure des Centres socio-culturels est celle de l'adaptation permanente à un environnement socio-économique en perpétuelle mutation (évolution des politiques publiques, accueil de tous les publics, baisse des financements...). Tout cela dans un contexte où les enjeux des territoires s'articulent autour de la jeunesse, de l'éducation, de la parentalité, etc. dans un environnement où s'accroissent la précarité et l'isolement des personnes.

Ce diagnostic participatif a été l'occasion de se re-questionner sur la vision du territoire, la mobilisation des ressources locales internes et externes, ou encore les valeurs collectives des structures pour mettre en évidence :

- nos capacités d'organisation et d'innovation pour répondre au mieux aux besoins et attentes des habitants
- nos capacités d'accompagner leurs initiatives et leurs envies de faire.

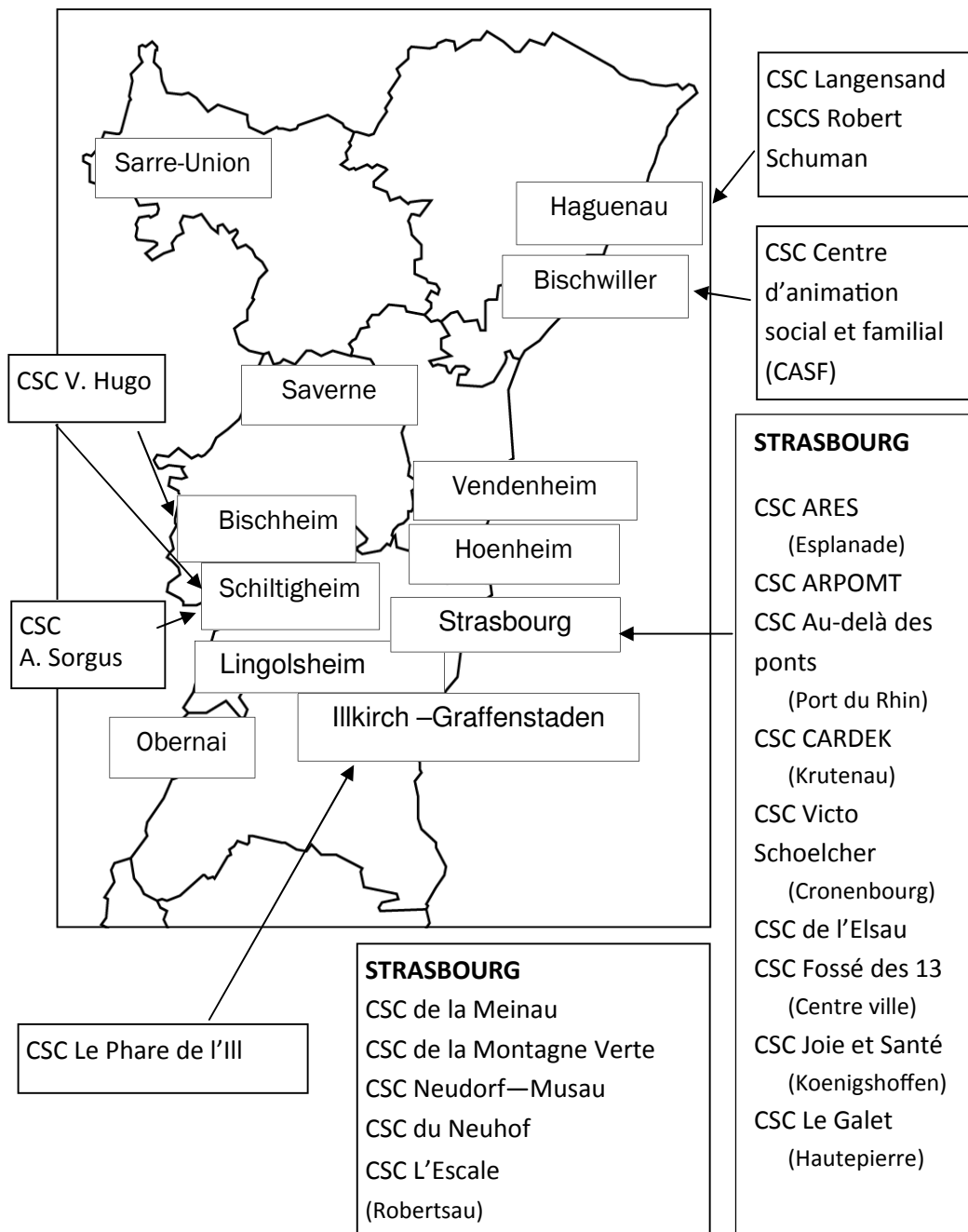
Notre volonté commune a été celle de mettre en lumière l'action des Centres socio-culturels du département en termes d'animation et de développement de la vie locale, en :

- analysant la connaissance et l'expertise développées au plus près des habitants et la capacité à en extraire les problématiques et les ressources disponibles
- En réinterrogeant les réalités et les marges de progrès possibles sur les différents champs d'intervention des Centres
- En étudiant les différents partenariats développés et la place des structures dans ces partenariats

Il s'agissait au travers de cette analyse de poser les bases pour être en mesure d'élaborer une vision stratégique partagée entre les Centres socio-culturels et nos partenaires.

Roger MAUVILLY
Président

LES 26 CENTRES SOCIO-CULTURELS DU BAS-RHIN



LES 26 CENTRES SOCIO-CULTURELS DU BAS-RHIN

Les Centres socio-culturels en quelques chiffres

Plus de 360 600 personnes présentes sur les territoires des 26 Centres

20 structures implantées sur la Communauté Urbaine de Strasbourg, dont 14 sur la Ville de Strasbourg et 6 Centres présents sur les territoires de Bischwiller ; de Haguenau ; d'Obernai ; de Sarre Union et de Saverne

Plus de 16 300 ménages adhérents

Plus de 85 900 heures de bénévolats effectuées par les bénévoles

Plus de 474 salariés en équivalents temps plein, soit plus de 1 140 salariés

Plus de 25 590 000 € de budgets

Le Centre socio-culturel est une structure d'accueil, d'écoute, et d'accompagnement, ouverte à l'ensemble des habitants de son territoire d'intervention. En appui sur des valeurs de solidarité, de dignité et de démocratie, c'est un espace d'échange, de négociation et de confrontation d'idées.

Le Centre socio-culturel participe ainsi à la construction du mieux vivre ensemble, à l'épanouissement de la personne. En effet, chaque individu, quel que soit son âge, son origine socio-économique ou culturelle... peut y devenir un acteur du développement social local et participer à la construction du lien social.

Des modes d'actions spécifiques

Les organisations portées par les Centres visent une double finalité :

- la mise en place de méthodes participatives et coopératives associant habitants et partenaires : la question du développement social est l'affaire de tous.
- L'accompagnement des initiatives, des actions ou des projets portés par les habitants. Ces derniers peuvent ainsi s'appuyer sur le soutien d'une équipe de professionnels.

LE PROJET SOCIAL, COLONNE VERTÉBRALE DU CENTRE

Pour les 22 Centres, les actions mises en place concourent :

- à la consolidation du lien social et au développement de nouvelles solidarités
- à favoriser la participation des habitants

Pour les Centres, les axes du projet sont construits en adéquation avec les attentes des habitants des territoires : les thématiques développées en termes d'accès à culture, de mixité, d'éducation à la citoyenneté, de lutte contre les discriminations et d'accompagnement des familles sont autant de champs couverts par les Centres.

Familles et parentalité

L'ensemble des Centres mettent en place des actions à destination des familles

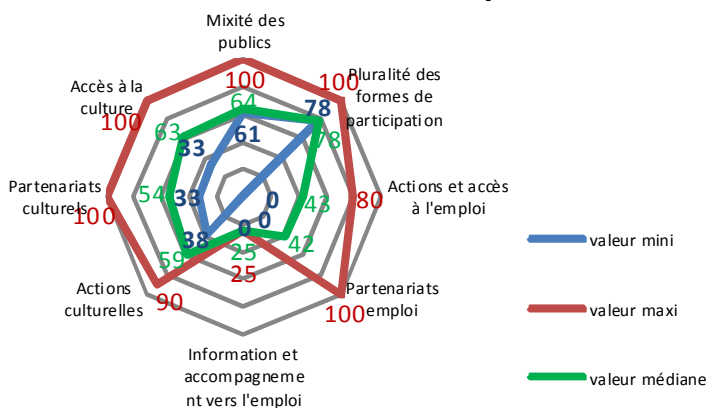
Pour 19 Centres, ces actions conduisent à favoriser de façon satisfaisante l'accompagnement des familles et l'éducation à la citoyenneté.

Il en est de même pour les actions en termes de parentalité, d'accompagnement à la scolarité ou encore relatives à la co-éducation.

Insertion professionnelle

Pour 15 Centres, les actions consistent essentiellement en du conseil, de l'information, des ateliers, de la mise en lien avec les partenaires

Mixité - emploi - culture



Mixité et culture

Pour les 22 Centres, la mixité sociale est favorisée par la présence de la diversité des publics sur les territoires. La culture est un axe de travail qui participe fortement à l'atteinte des objectifs en terme de cohésion sociale.

Et bien d'autres axes

L'accès aux droits, à la santé, à l'insertion restent des thématiques pour lesquelles les actions ont un effet moyen. Les questions d'insertion et de lutte contre les inégalités sont, eux aussi, des axes interrogés ou travaillés dans les structures.

L'INDISPENSABLE PARTICIPATION DES HABITANTS

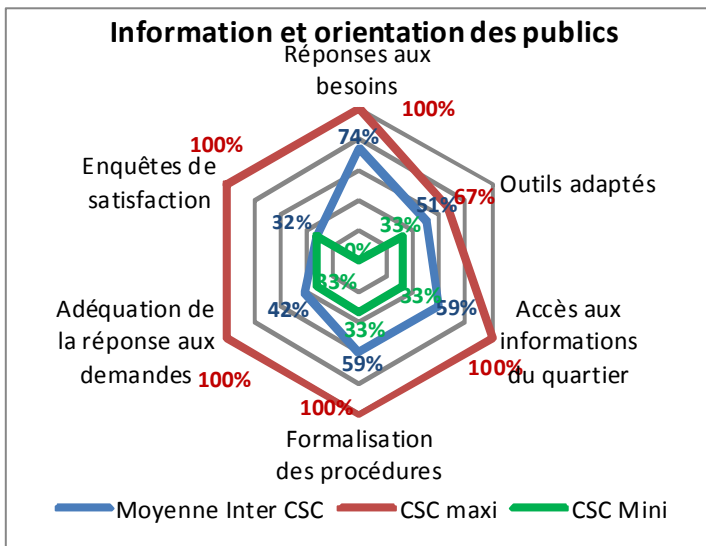
La participation des habitants, principe méthodologique incontournable.

La mise en place d'activités de loisirs, culturelles ou sportives nouvelles, l'organisation de manifestations festives sont des temps d'implication des habitants constatés par l'ensemble des Centres interrogés.

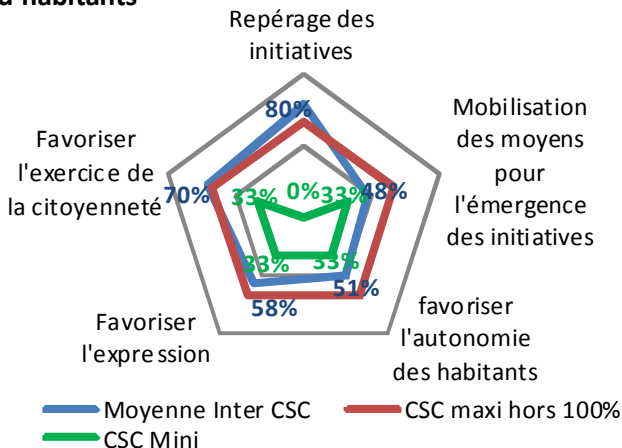
La mise en place de temps de débats ou encore la participation aux réflexions liées à la constitution du projet social sont autant de champs qui peuvent faire l'objet de marges de progrès.

La fonction accueil pour mobiliser

Portée par l'ensemble des bénévoles et salariés, elle reste, le meilleur moyen pour informer, orienter et accompagner de façon complète, les habitants dans leurs demandes



Accompagnement des initiatives d'habitants



L'accompagnement des initiatives d'habitants

La majorité des Centres veillent à ce que le Centre soit un lieu où l'expression des volontés et les propositions des habitants soient effectives.

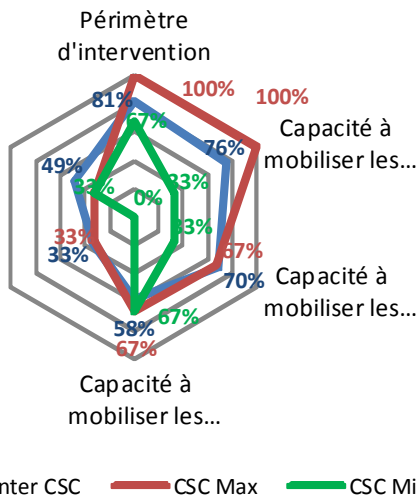
Ils soutiennent et accompagnent les habitants dans la concrétisation de leur projet.

DES RÉPONSES MULTIPLES

Des réponses qui tiennent compte de la réalité des territoires

Les territoires d'implantation des Centres sont hétérogènes dans leur composition et concentrent des populations jeunes et peu formées ; des familles monoparentales. Le taux de chômage y est important : en 2009, les territoires concentrent 45% des demandeurs d'emploi

Mobilisation du territoire



Des réponses construites à partir de la connaissance des besoins et des attentes

Pour la majorité des Centres l'implantation au plus près des habitants permet le repérage des réalités et des besoins socio-économiques et politiques et facilite la mobilisation des partenaires. L'ensemble des Centres sont en capacité de diagnostiquer les problématiques de façon satisfaisante.

Des réponses construites en appui sur des partenariats variés.

Pour la totalité des Centres les démarches partenariales sont indispensables et doivent constamment se diversifier pour s'assurer d'une complémentarité effective des actions sur les territoires. Ainsi, les partenariats développés sont multiples et variés et portent sur l'ensemble des champs thématiques pour lesquels des besoins ont été repérés par les Centres.

Pour les 22 Centres, les liens mis en œuvre avec les partenaires publics locaux ont un impact direct sur les actions portées par le structures.

LES MOYENS AU SERVICE DU PROJET

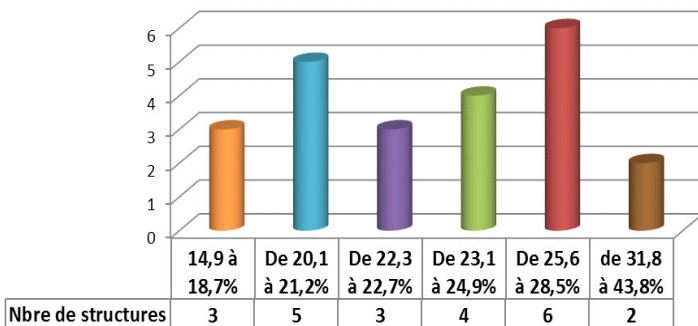
La structuration des charges

Les deux principaux postes de dépenses sont :

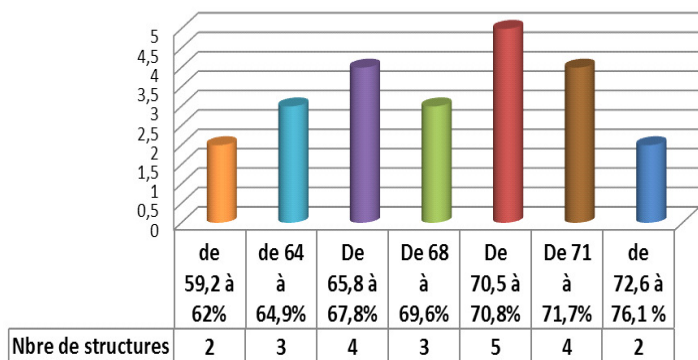
- les achats et les services extérieurs (variables entre 14.9% et 43.8%)

- les salaires et charges (entre 59.2% et 76.1%)

Achats et services extérieurs 2012



Charges de personnel 2012



Soucieux de la capacité des professionnels à être en mesure de répondre aux besoins des habitants, l'ensemble des salariés, quels que soient, leur âge, leur niveau d'étude et leur place au sein de la structure, bénéficie de formations. En 2012, la formation professionnelle a concerné 338 salariés et s'est adressée à toutes les catégories de professionnels, toutes tranches d'âges confondues. Elles ont porté sur :

- La conduite et le management de projets – le développement local
- Les techniques d'animation
- les formations diplômantes (BAFA – BAFD – CAFDES...)
- Les ressources humaines – le Droit – la comptabilité et la gestion—les secrétariat et la bureautique
- Le nettoyage, la maintenance ou encore l'entretien des locaux

LES MOYENS AU SERVICE DU PROJET

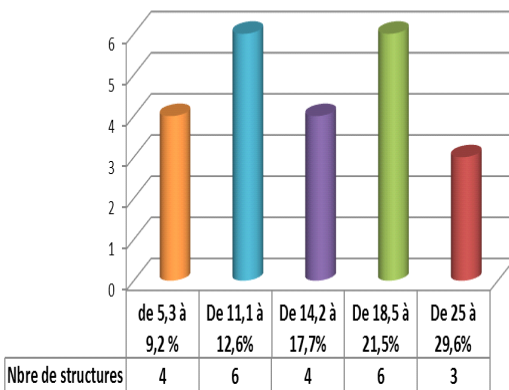
La structuration des produits

Les principales sources de financement sont :

- **les rémunérations de services** (entre 5.3% et 29.6% des produits)
- **les subventions publiques** (entre 64.2% et 94.1% du budget total).

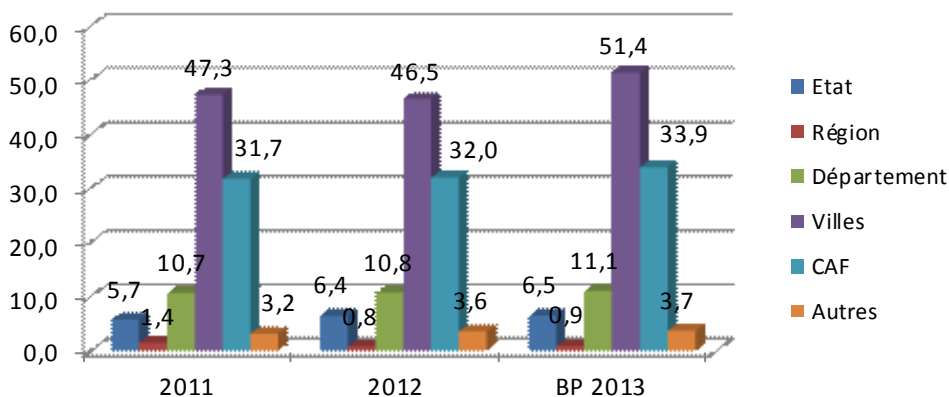
Structures d'intérêt général (gestion désintéressée, activité non lucrative et cercle non restreint de participants), les Centres sont fortement dépendants des subventions publiques.

Rémunération de services 2012



Les principaux financeurs publics

Part des subventions par financeur



Les Villes, la Caf et le Conseil Général sont les trois principaux financeurs des Centres.

La structuration du budget est directement liée aux activités et services portés par les structures. Ces derniers sont définis en adéquation avec les besoins et les initiatives des habitants. Les projets se construisent aussi en référence aux caractéristiques historiques, démographiques, économiques et sociales des territoires.

CONCLUSIONS

Les marges de progrès identifiées par les Centres

De façon générale, le travail des structures participe au développement des territoires, grâce à la capacité des Centres à construire avec les ressources internes et externes existantes. Parce que les Centres ont repéré des marges de progrès, ils agissent, réfléchissent, construisent, en lien avec les habitants et les partenaires pour parvenir à :

- développer la participation et l'engagement citoyen ;
- développer et consolider les partenariats pour favoriser une réelle complémentarité des actions
- développer des stratégies de communication pour mieux atteindre les objectifs
- faire reconnaître leur expertise pour participer à la co-construction de politiques publiques
- partager et concevoir ensemble des projets...

Des projets, organisations et fonctionnement adaptés aux spécificités des habitants et des territoires

Les structures ont pour socle commun des valeurs, missions, et partagent des axes du contrat de projet convergents.

Le fonctionnement, l'organisation et la mise en œuvre de l'animation globale restent directement liés aux caractéristiques socio-économiques des habitants et aux spécificités historiques, démographiques, socio-économiques et politiques des territoires.

Ce sont ces éléments qui, aujourd'hui expliquent la structuration et le fonctionnement des Centres. Chacun, en fonction de ses réalités, construit ses réponses, imagine et invente de nouvelles actions, développe et consolide des projets... pour permettre la participation effective des habitants, leur implication dans la vie de leur territoire.

Dans le Bas-Rhin, les structures portent une ou plusieurs activités ou services :

- 14 structures portent une « activité Centre socio-culturel »
- 12 portent, en plus de « l'activité Centre socio-culturel », une ou plusieurs activités complémentaires (école de musique, une halte garderie, un Centre de formation, service de restauration, service de prévention, lieu d'accueil et d'écoute enfants—parents...)

Là encore, ces structurations multiples sont le fruit des réalités de territoires : elles répondent aux attentes et aux besoins des habitants, permettent l'ouverture, la présence, la participation et l'engagement du plus grand nombre.

La démarche d'autodiagnostic partagé

Dans le cadre de cette étude, la Fédération des Centres socio-culturels a mis en place deux outils d'auto-évaluation.

Le premier est un référentiel qualitatif intitulé Référentiel des Centres socio-culturels du Bas-Rhin qui interroge les axes des projets et la place des habitants, les partenariats, le fonctionnement des Centres.

Ce premier outil a été constitué à partir des contrats de projets et rapports d'activités des Centres, de référentiels d'évaluation d'autres fédérations, du référentiel d'évaluation de la CNAF et de la circulaire du 22 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale.

Les Centres ont été invités à répondre qualitativement (appréciation variant de très satisfaisant : 100% à peu satisfaisant : 0%) à chacun des critères et indicateurs des différentes références.

Ces résultats ont été traduits en graphiques dont certains vous sont proposés. Les cotations minimales (représentation verte) et maximales (représentation rouge) permettent d'illustrer l'amplitude de perception de l'impact des projets pour la structures. La moyenne de cotation inter-Centres (représentation bleue) illustre la position des 22 structures. L'amplitude entre les différentes courbes indique les marges de progrès identifiées par les Centres.

Le second outil intitulé Référentiel Moyens au service du projet portait quant à lui sur l'analyse économique et financière des structures.

Ce sont 22 Centres (23 agréments) qui ont renseigné le Référentiel des CSC du Bas-Rhin.

Ce sont 23 Centres qui ont renseigné les éléments du Référentiel Moyens au service du projet.

Dans ce douze pages, vous trouverez quelques uns des résultats obtenus au cours de cette démarche d'auto diagnostic.

Vous pouvez obtenir l'intégralité des résultats de cette étude en vous adressant à la Fédération des Centres socio-culturels du Bas-Rhin.



Fédération
des Centres
socioculturels
du Bas-Rhin

1 A Place des Orphelins
67000 STRASBOURG
03.88.35.99.95 - fd.basrhin@centres-sociaux.fr
www.basrhin.centres-sociaux.fr

**Association de droit local inscrite au Registre des Associations du
Tribunal d'Instance
de Strasbourg, volume XXXIV n° 106.**

**Membre de la Fédération des Centres Sociaux
et Socioculturels de France.**

**Avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations
Familiales du Bas-Rhin :**

